

COMMUNIQUÉ AUTAJON : ULTIME MISE EN DEMEURE POUR CRÉER LE COMITÉ DE GROUPE FRANCE

Depuis 2022 la Filpac CGT exige du groupe Autajon la création d'un comité de groupe France (aujourd'hui réclamé sur environ 35 sociétés françaises et près de 42 sites de production mondiaux). Une première mise en demeure avait été adressée dès septembre 2022 par le Syndicat du Livre de Bordeaux, Or, malgré les relances sur ce site Girondin, Autajon n'a toujours pas entamé les négociations nécessaires.

Face à cette inertie, le collectif Labeur et IG et sa Fédération Filpac CGT ont consulté leurs avocats pour engager le bras de fer. Le 6 mars 2026, Maître Marine Varlet (en lien avec Maître Burucoa) a envoyé une nouvelle mise en demeure à la société dominante du groupe (SAS FINEGA, Montélimar). **Cette lettre rappelle que rien n'a été mis en place depuis 2022** (malgré notamment également une lettre fédérale d'information de décembre 2025) et qu'aucune convention de constitution du comité n'a été conclue, alors même que la loi le permet. Elle exige l'ouverture sans délai des négociations pour créer le comité de groupe France, sous peine de saisir le tribunal judiciaire compétent.

Cette lettre exige l'ouverture sans délai des négociations pour créer le comité de groupe France, sous peine de saisir le tribunal judiciaire compétent.

La direction générale d'Autajon n'aura d'autre choix que la création de ce nouveau comité de groupe qui permettra aux élu·es du personnel de toutes les entités françaises (une trentaine d'entreprises recensées) de se réunir et de disposer d'informations et moyens renforcés. A défaut, la Filpac CGT mènera immédiatement le contentieux devant le Tribunal judiciaire de Valence. La mise en demeure du 5 mars confirme que la procédure judiciaire est déjà lancée si Autajon refuse de négocier.

Des élus CGT d'AUTAJON sur le territoire national notamment sur Montélimar, nous accompagnent activement dans ce dossier. Nous rappelons également que la direction locale de Gradignan a été interpellée à plusieurs reprises (nos communications internes archivées en témoignent) sur l'urgence de créer ce comité. Ces relances internes étant restées sans réponse : cet historique, dûment consigné, pourra être produit en justice pour attester si nécessaire de potentielles entraves au droit syndical.

Nous invitons l'ensemble des salarié·es du groupe Autajon à rester mobilisé·es et attentif·ves et à renforcer leurs sections ou syndicat CGT de site. Fraternellement, le bureau du Syndicat du Livre de Bordeaux. •

